

CONCLUSIONS GENERALES

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES

Professeure à l'Université de Genève

RESUME

L'intégration progressive de considérations environnementales en droit international révèle certaines lignes saillantes du droit international contemporain. La norme environnementale présente, tout d'abord, des contours juridiques fuyants qui échappent ou qui souhaitent échapper aux habits classiques de la théorie des sources telle qu'on la conçoit classiquement. Son étude permet ainsi de porter une vision renouvelée sur le concept de normativité internationale. Le régime de la responsabilité internationale en droit international de l'environnement montre que la notion de dommage est omniprésente et que le statut de victime est de plus en plus consolidé en droit international. L'on voit, ensuite, que la norme environnementale fait irruption au sein d'autres corps de normes. Des alliances, aussi bien nécessaires qu'intéressées, se dessinent et soulignent nombre des aléas liés au débat sur l'unité et la fragmentation du droit international. Les juridictions jouent en ce domaine, comme en d'autres, un rôle important et composite, soulignant l'importance de la notion de balance d'intérêts.

ABSTRACT

The progressive integration of environmental concerns in international law has highlighted various noteworthy features of contemporary international law. The environmental norm has, first, elusive legal characteristics that veer away from the theory of sources as it has been originally formulated. Its study brings about a renewed vision on the concept of international normativity. The regime of international responsibility in international environmental law also reveals that the notion of damage is omnipresent and that the status of victim is increasingly consolidated in international law. Furthermore, it can be observed that environmental norms encroach on other bodies of norms. Necessary as well as interested relationships between these bodies of norms are emerging and highlight important issues concerning the debate on unity and fragmentation of international law. Jurisdictions play an important and composite role in this area, as in others, emphasizing the importance of the notion of balance of interests.